

aussi celui de la population des autres pays afin que le commerce de nos deux pays ne nuise pas à nos gens. Voilà comment Maple-Creek envisage les répercussions que la situation peut avoir sur le pays.

Nous trouvons un indice du sens de l'équilibre dont le Gouvernement a fait preuve, dans l'immense majorité dont il jouit au Parlement. Je souhaite que le Gouvernement ne modifie rien à sa ligne de conduite. On a parlé l'autre soir de l'expression satisfaisante du ministre des Finances (M. Abbott). A mon avis il faut attribuer cette expression au fait qu'il n'a pas, depuis quatre ans, écouté les conseils de l'opposition.

Si je comprends bien, lors du débat sur le budget ou de celui sur l'Adresse en réponse au discours du trône, les députés peuvent soumettre n'importe quelle situation à l'attention du Parlement. Nous avons entendu, au cours de cette session-ci, un grand nombre d'orateurs nous entretenir de leurs circonscriptions et de ce que produisent diverses régions. Il en est qui ont parlé de minerai de fer, de bois, de pétrole, de charbon ou d'uranium. D'autres ont parlé de pommes, de pêches, de raisins, de blé et d'autres céréales, de bétail, de bovins et de toutes les bonnes choses de l'existence. Chaque circonscription a son caractère propre. Toutes s'intéressent aux droits douaniers. La Saskatchewan en ressent les effets. Ces choses nous intéressent et votre serviteur particulièrement, puisqu'entre le sud de ma circonscription et le Montana, il y a 180 milles de frontière. Nous savons, nous qui habitons ces régions, que bien des choses coûtent moins cher aux États-Unis qu'au Canada. Le contraire est vrai aussi de beaucoup d'autres.

Nous savons que notre tarif-marchandises est moins élevé que celui des États-Unis. Nous pouvons expédier nos céréales à Fort-William et à Port-Arthur à meilleur compte que les expéditions aux États-Unis ne peuvent envoyer les leurs à une égale distance jusqu'à Duluth. Il y a des éléments compensateurs en ce qui concerne les droits douaniers, les tarifs et le libre-échange.

Pour en revenir au sous-amendement, je ne crois pas qu'on puisse invoquer de bonnes raisons contre la plus grande mesure possible de libre-échange pourvu qu'aucune catégorie de gens ni qu'aucune industrie au Canada ne souffrent de son application. L'attitude en cette matière de quelques-uns de nos partis fragmentaires ne manque pas de nous étonner parfois, surtout celle de nos amis de la C.C.F. Le représentant de Moose-Jaw (M. Thatcher) a proposé le sous-amendement qui réclame le libre-échange. A son avis, le parti libéral devrait tout de suite mettre en pratique une doctrine qu'il pêche depuis

cinquante ans. Je demanderais aux membres de la C.C.F. de nous dire depuis combien de temps ils préconisent le libre-échange. Si mes souvenirs sont exacts, il n'y a pas bien des années que ce parti déclarait que le libre-échange en notre pays était chose surannée, passée de mode, et cependant nous voyons ces messieurs faire volte-face aujourd'hui et réclamer le libre-échange.

L'autre jour, le chef de la C.C.F. (M. Coldwell) faisait observer que feu M. Woodsworth, de respectée mémoire, avait changé d'avis au sujet de la constitution. Il n'y a pas seulement le représentant de Moose-Jaw ni quelques autres députés qui aient changé d'idée. La plupart des cécédistes, sinon tous, ne cessent de se raviser depuis que leur parti existe. C'est heureux que le Canada n'ait guère accepté dans le domaine provincial, et pas du tout dans la sphère fédérale, le conseil qu'on lui a donné. Les Canadiens me semblent avoir décidé de repousser complètement le socialisme. Je conseille donc à nos amis de continuer de changer d'idée; ainsi, dans quelques années, ils seront peut-être du même avis que les libéraux. Compte tenu de tout ce qui peut contribuer à améliorer le sort de tous les Canadiens, ils ne peuvent faire autrement.

Il y a quelque années, on prônait chez nous la doctrine de l'autarcie. On disait que nous avions assez de houille, de fer, de bois d'œuvre et de tous autres produits qui entraient dans la vie économique du Canada, pour édifier notre économie sans être tributaires d'un autre pays. Nous n'avions qu'à élire un régime cécédiste et à appliquer son programme pour n'avoir plus rien à désirer. Nous pouvions, nous disait-on, vivre en économie fermée.

Je suis heureux de constater que les cécédistes ont changé d'avis à cet égard, comme ils ont changé d'avis quant à certains programmes qu'ils préconisaient en 1934, notamment quant à l'affermage. En vertu de ce dernier programme, dont nous ne voyions pas l'utilité en Saskatchewan, l'État aurait eu la propriété de toutes les terres, que les cultivateurs auraient louées pour une période de quatre-vingt-dix-neuf ans. Si les cécédistes n'ont pas changé d'avis là-dessus, du moins ils n'en parlent plus guère maintenant.

Ils voudront bien me reprendre si je n'interprète pas exactement l'attitude qu'ils ont prise la première année du dernier conflit. En Saskatchewan, la question s'est fait jour quand on nous a dit que la guerre qui se livrait alors en Europe, et dans laquelle nous finîmes par être entraînés, n'était pas notre guerre, que c'était une guerre capitaliste, que les Canadiens n'avaient pas à envoyer leurs